



COMPTE RENDU DE LA COMMISSION  
DEVELOPPEMENT DURABLE CADRE DE VIE  
ACCESSIBILITE DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE  
DU 18 Mars 2010

14 Personnes présentes.

2 Personnes excusées.

L'ordre du jour de la réunion était :

- Point sur les travaux de la ligne LGV et de la halte ferroviaire.
- Point sur la réglementation de la publicité.
- Point sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.
- Point SYBERT.
- Conférence du 17 Mars.
- Point sur le thème de l'année et la journée du 27 Mars.
- Questions diverses.

\*\*\*\*\*

1. Point sur les travaux d'aménagement de la ligne LGV :

- RFF sera maître d'ouvrage pour la construction des haltes ferroviaires.
- Les piles soutenant la passerelle piétonne rue de l'Amitié ont été coulées. Le tablier sera posé dans les prochains jours.
- Une signalétique indiquant la fermeture du pont de l'Amitié sera installée semaine 7 sur toutes les entrées de la commune d'Ecole.
- Rappel : le pont de l'Amitié sera fermé à la circulation du 20 février au 31 juillet 2010.
- Le pont piéton de la rue Champêtre peut être fermé momentanément. Des panneaux au croisement de la rue Champêtre et de la rue de la Combe Bréchet ainsi que sur le pont de la RD 75 indiqueront par des couleurs vertes ou rouges la possibilité d'emprunter l'ouvrage.
- Le merlon « Combe du Puits » sera bien prolongé jusque vers l'accès de l'ancienne station d'épuration rue Champêtre.
- L'ONF a été chargé de procéder au diagnostic des arbres le long de la rue des Vergers. L'ensemble des riverains concernés par l'abattage des arbres a été contacté et leur avis a été transmis à RFF et à l'ONF.

Afin de contribuer au respect de l'environnement merci de n'imprimer ce courriel que si nécessaire.

## 2. Réglementation sur la publicité :

Les services de la CAGB ont invité les commerçants et entreprises des 3 communes (Miserey, Ecole-Valentin et Chatillon-Le-Duc) à une réunion le 1<sup>er</sup> Avril, afin de leur présenter le règlement, les échéances ainsi que les modalités de mise en conformité des panneaux, pré-enseignes et enseignes publicitaires. Le règlement local de publicité est en cours de rédaction. Le SIEV a travaillé sur une harmonisation des affichages sur la zone.

## 3. Point Pédibus :

Le questionnaire distribué aux familles a reçu un bon écho car 75% des familles ont répondu. La question autour des assurances n'a pas encore été tranchée, une réunion a eu lieu avec Monsieur le Maire afin d'envisager différentes possibilités. Le groupe de travail doit rencontrer fin Février M Nicolin de Saint Vit afin d'échanger avec lui sur leur pratique autour du Trott-Vit. Le projet avance à petits pas.

## 4. Projet SYBERT pour les déchets verts :

Suite à l'augmentation du tonnage des déchets verts, le Sybert propose différents champs d'actions.

- proposer aux habitants des actions de prévention visant un recyclage des déchets verts sur place ; pratique du mulching, du broyage des déchets verts, du paillage.
- proposer du broyage à domicile avec le soutien de différents intervenants comme les communes, les communautés d'agglomération Etc. La proposition de la commission DDCV sur Ecole-Valentin étant par exemple la location sur quelques week-ends de l'année d'un broyeur qui serait mis à disposition de la population.
- Le troisième champ d'action concerne des installations collectives de type plates-formes dans certaines déchetteries ou en bout de terrains agricoles pour pratiquer un co-compostage. Une réflexion étant en cours sur cette 3<sup>ème</sup> proposition.

## 3. Point sur l'accessibilité PMR :

M DEMONET et Mme MIGEON ont pris le relais sur ce projet. M.TARDY étant parti en retraite. Le conseil municipal a donné son accord quant à la réalisation de l'audit et son financement partiel, qui ne devrait pas dépasser 1,5 € par habitant. La CAGB a lancé un appel d'offre pour le choix du cabinet d'audit.

## 4. Point sur l'arboretum et le fleurissement :

Une réunion sera programmée prochainement avec les techniciens de la commune afin de réfléchir avec eux sur l'évolution du fleurissement avec entre autres :

- l'utilisation de plantes vivaces dans les massifs.
- la diminution de l'arrosage en utilisant des paillages et en choisissant des variétés peu gourmandes en eau.
- la mise en place de « monstres » dans les massifs afin de rappeler notre thème de l'année.
- la sous traitance du désherbage thermique auprès d'une société afin de diminuer l'utilisation de produits phytosanitaires.

Une communication sera réalisée, via les messages de DD dans le bulletin mensuel de la mairie, auprès de la population afin d'expliquer la démarche.

Afin de contribuer au respect de l'environnement merci de n'imprimer ce courriel que si nécessaire.

## 5. Réflexion sur le thème de l'année :

Rappel du thème général proposé pour cette année : **Les déchets et leur valorisation.**

La conférence du 17 mars sur le thème de la redevance incitative a réuni 50 personnes. Elle était animée par J-P. TAILLARD, E. ALAUZET et V. GAILLARD, de l'Ascomade.

Différents contacts ont été pris avec la CAGB, le SYBERT, des Associations, des artisans, des habitants de la commune.

Avant la journée à thème du 27 Mars, un travail sera proposé aux enseignantes et aux élèves autour d'un jeu sur le pique-nique : Que faire des déchets une fois le pique-nique terminé ?

Pour la journée du 27 mars nous aurons de nombreuses animations comme :

- des panneaux sur le tri et la valorisation.
- des expositions et documentations sur les filières du tri
- des expositions d'objets de « deuxième vie ».
- un film de l'émission « c'est pas sorcier. »
- des Eco paniers.
- un composteur et des lombricomposteurs.
- une exposition de lampes en bouteilles plastiques recyclées.
- une exposition d'objets en mosaïque de récupération.
- un atelier de fabrication de pâte à papier.
- une table de comparaison sur les différentes fabrications de compote de pommes.
- un coin bar sans alcool-échanges.

L'organisation et le déroulement de la journée sont présentés aux membres.

## 6. Réflexion sur l'évolution de la forêt communale :

M. Josserson propose de réfléchir avec les personnes de la commission ainsi que les représentants de la commune à l'évolution de la forêt communale dans les années à venir. Une première rencontre sera proposée courant mars.

## 7. Questions diverses :

-Mise à disposition d'un local pour l'association Agro Bio :

L'alambic qui se trouve actuellement dans le local pressenti pour l'association a été vendu à une association de bouilleurs de crus. Après remise en état du local, celui-ci pourra être mis à disposition d'Agro bio.

- Compostage en immeuble :

Virginie RIVA nous fait un retour après 2,5 mois d'utilisation.

La saison n'est pas très favorable au remplissage, cependant les premiers mois de mise en route ont été positifs. L'un des 3 composteurs va être donné aux habitants du Prieuré et nous leur proposerons le 27 Mars au matin l'inauguration d'un deuxième site de compostage en collectivité sur leur propriété avec distribution de bioeaux.

Afin de contribuer au respect de l'environnement merci de n'imprimer ce courriel que si nécessaire.

- Intervention de la société Duchêne sur les arbres de la rue du ruisseau.

Suite à une demande de riverains, la société Néolia a fait appel à la société Duchêne pour couper les arbres gênants voire dangereux sur le terrain dont elle est propriétaire le long du ruisseau, côté rue du Ruisseau.

Un point sera réalisé en septembre afin d'évaluer l'avancement du reboisement naturel. Cette opération doit se poursuivre aux abords du ruisseau vers la rue des Charmes.

La prochaine réunion est fixée le **jeudi 24 juin à 18 h30**.

Compte rendu rédigé par Evelyne MARCOUX  
Rapporteur de la commission  
Sous- couvert de Patricia PELTIER  
Adjointe de la commission.